

**MESSAGE AU CLERGE ET AUX FIDÈLES
DE L'ÉGLISE DE DIEU QUI EST A KPALIME (TOGO)**

Chers prêtres, diacres, religieux et fidèles,

Jésus Notre Seigneur, avant de souffrir sa « beata Passio », a prié le Père pour le bien suprême, celui de l'unité, *ut unum sint (Jn 17, 21)*, et de la charité (*Jn 13, 34*).

Communion et concorde dans la charité sont, en effet, la première et la plus haute forme de témoignage et de mission dans l'Église. « A ceci tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples : si vous avez de l'amour les uns pour les autres » (*Jn 13, 35*).

Malheureusement, les tensions qui se sont récemment créées dans le rapport entre certains prêtres et votre Pasteur, violant la volonté de Notre Seigneur, qui ont culminé dans les faits intervenus lors de la messe chrismale de l'an dernier, ont blessé la communion et outragé la Charité, provoquant désarroi, désorientation compréhensible et scandale.

Dans la perspective d'un nécessaire processus de pacification des âmes, je désire exhorter l'ensemble de la Communauté diocésaine à adopter des attitudes de respect et de docilité vis-à-vis de l'Evêque.

Je le fais en rappelant un très célèbre passage de Saint Ignace d'Antioche dans lequel il nous rappelle que « les Evêques, constitués en tous lieux jusqu'aux extrémités de la terre, agissent selon la volonté de Jésus-Christ », ajoutant : « préoccupez-vous d'œuvrer en parfaite harmonie avec la volonté de votre Evêque... De cette manière, dans l'accord de vos sentiments et dans la parfaite harmonie de votre amour fraternel, s'élèvera un concert de louanges à Jésus... ainsi unis dans une unique obéissance, soumis à l'Evêque et au Collège des Prêtres, vous parviendrez à une parfaite sainteté (*De la lettre de Saint Ignace d'Antioche aux Ephésiens 2, 2. 5, 2*). Tout cela trouve sa synthèse dans sa phrase célèbre : « Nihil sine Episcopo agatur » : « Que rien ne soit fait sans l'Evêque ».

Je le fais également en rappelant ce qu'enseigne le Concile œcuménique Vatican II en sa Constitution dogmatique *Lumen Gentium* au n° 27 : « Chargés des Eglises particulières qui leur sont confiées, les évêques les dirigent comme vicaires et légats du Christ... mais aussi par leur autorité et par l'exercice du pouvoir sacré, dont l'usage cependant ne leur appartient qu'en vue de l'édification en vérité et en sainteté de leur troupeau ».

Chers frères, je vous exhorte à contempler le Christ et à être unis à Lui et, dans la prière personnelle et communautaire, à demander les grâces nécessaires afin de poursuivre votre chemin en unité et charité dans la pleine communion ecclésiale.

Votre docilité et votre soumission aideront concrètement l'Evêque à « manifester par sa vie et par son ministère épiscopal la paternité de Dieu, la bonté, la sollicitude, la miséricorde, la douceur, l'autorité du Christ, qui est venu pour donner la vie et pour faire de tous les hommes une seule famille, réconcilié dans l'amour du Père » (*Apostolorum Successores 1*).

En espérant que vous pourrez vivre un temps de « guérison spirituelle », réconciliés, en paix entre vous et dans la pleine communion, affective et effective, avec votre Pasteur, je vous assure de ma fervente prière.

Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples

Cardinal Préfet